

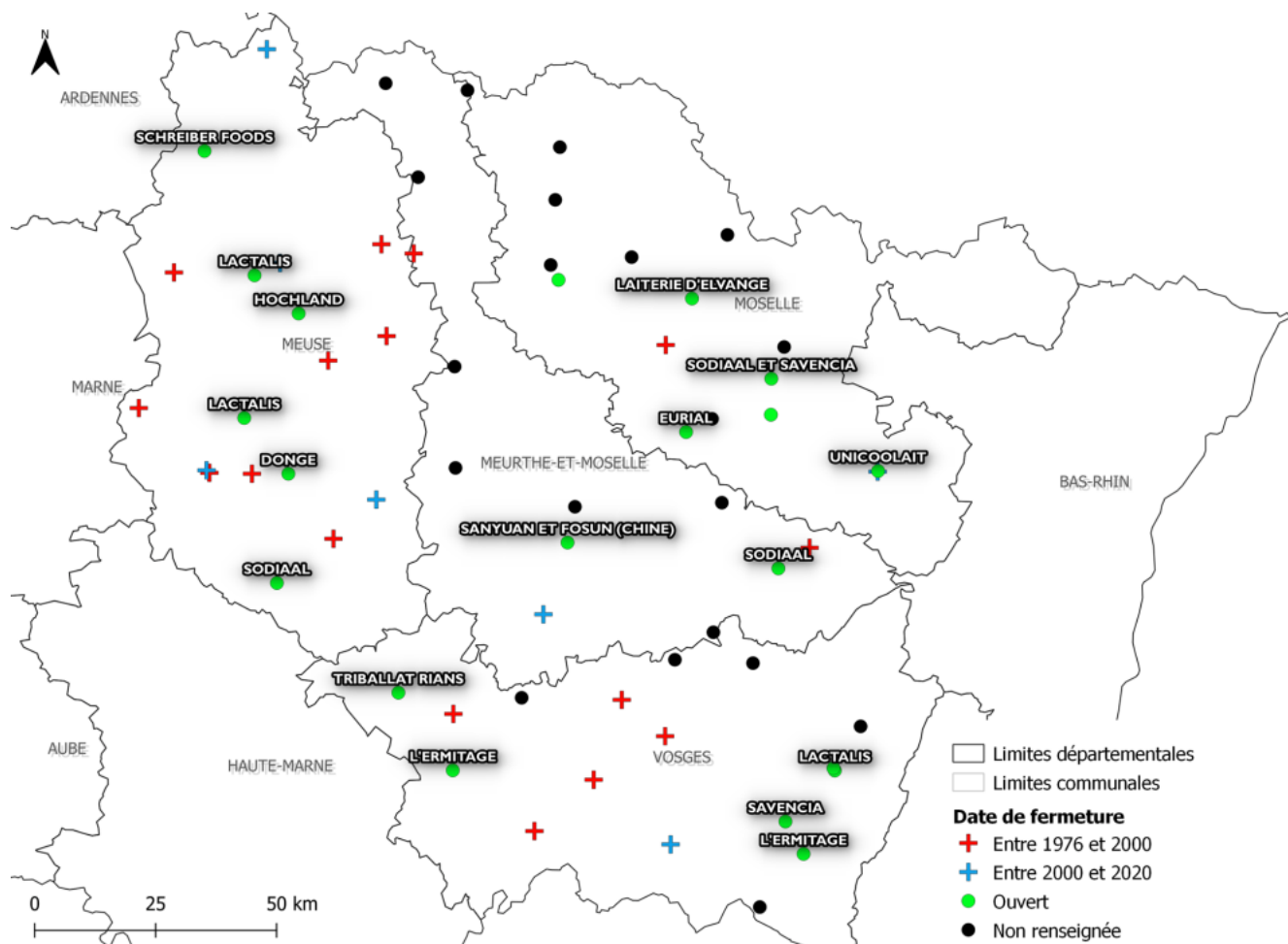
# Évolutions territoriales de la collecte de lait en zone agricole intermédiaire de polyculture-élevage

14 décembre 2022

Dans un article publié en octobre 2022 dans la revue *Territoire en mouvement*, des chercheurs d'Inrae et d'AgroParisTech étudient l'évolution spatiale de la collecte de lait dans les zones intermédiaires de polyculture-élevage du nord-est de la France. Le travail est centré sur la Lorraine et le département de la Haute-Marne, représentatives de ces zones de terres caillouteuses, ayant des rendements céréaliers inférieurs à ceux observés dans le Bassin parisien. L'étude repose sur des entretiens avec les huit principaux intermédiaires de la collecte et de la transformation de la région, couplés à des analyses de données.

Dans un premier temps, les auteurs décrivent l'histoire et les stratégies des groupes laitiers majeurs dans ces départements. Ils montrent que la densité des intermédiaires de la collecte et de la transformation s'est réduite, suite à la concentration de ces établissements et à leur reprise par de grands groupes industriels (voir figure). Répondant à des logiques économiques et territoriales (rationalisation de la logistique de collecte dans un contexte de réduction du nombre d'exploitations), ces groupes ont, pour la plupart, mis en place des échanges de collecte entre eux. Les auteurs distinguent deux types d'échanges qu'ils appellent « échanges de producteurs » (collecte par un autre collecteur que celui avec lequel l'éleveur est lié par contrat) et « échanges de lait » (collecte réalisée par le collecteur avec lequel est lié l'éleveur, mais le lait est déposé dans l'établissement d'un autre collecteur). Les auteurs soulignent le manque d'informations données aux éleveurs concernés, sur ces pratiques, ainsi que l'absence de publications sur le sujet.

**Évolution de la localisation des établissements de transformation de produits laitiers, entre 1976 et 2020, sur 4 départements du nord-est de la France**



Source : *Territoire en mouvement*

Lecture : la carte présente les établissements qui ont fermé avant 2000, ou après 2000, et ceux qui ont ouvert après 1976.

En conclusion, les auteurs s'interrogent sur la pérennité de ces échanges, qui pourraient être remis en cause par le développement de multiples cahiers des charges (bio, non OGM, Appellations d'origine protégée, etc.). Sur le même sujet, signalons que l'[Autorité de la concurrence](#) mène depuis novembre 2022 des enquêtes sur les éventuelles pratiques anticoncurrentielles que pourraient constituer ces échanges de collecte.

Julie Blanchot, Centre d'études et de prospective

Source : [Territoire en mouvement](#)